

fiche
**la propriété
intellectuelle**



La propriété intellectuelle

LA MUSIQUE COMMERCIALE DIFFUSÉE

Si vous êtes amenés à utiliser des œuvres protégées lors de vos émissions, comme des extraits musicaux par exemple, voici ce que dit la note sur la mise en œuvre des accords sur l'utilisation d'œuvres protégées, publiée au BO 5 du 1^{er} février 2007 :

Sont autorisés :

- la représentation dans la classe, d'enregistrements musicaux, ainsi que la représentation des œuvres musicales par les élèves.
- les reproductions temporaires d'œuvres et enregistrement musicaux exclusivement nécessaires aux utilisations.

Est interdit :

- la mise en ligne sur le réseau « *intranet de l'établissement* »

Autrement dit : S'il s'agit d'une diffusion ponctuelle, au sein de l'école, vous êtes libre d'utiliser tout enregistrement commercial légalement acquis. Mais si vous avez l'intention de laisser des enregistrements de vos émissions en libre accès sur Internet, ou même sur le réseau local de l'école, alors il faudra :

- soit déclarer les extraits utilisés et acquitter les droits de diffusion
- soit supprimer les extraits de la version mise en ligne
- soit ne pas utiliser d'extraits d'enregistrements soumis à droits de diffusion.

D'autre part, la mise en ligne des émissions sur Internet suppose que vous ayez l'accord des responsables légaux des parents.

Vous trouverez page suivante un modèle d'autorisation à faire signer par les parents des élèves concernés.



Autorisation de diffusion

Structure :

Adresse :

.....

Adresse électronique :

Représentant légal (Nom, Prénom) :

de l'enfant (Nom, Prénom) :

Représentations photographiques de l'enfant et enregistrements sonores de sa voix. Sous réserve de préserver l'intimité de sa vie privée vous autorisez l'enseignant responsable du projet, pour une durée de ans à dater de la présente, à reproduire et à diffuser ces photographies ou ces enregistrements sans contrepartie financière pour :

diffusion sur Internet,

diffusion sur tous supports numériques (cédérom, dévédérom...) à destination des familles des élèves, des personnels de l'Éducation Nationale,

représentation sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle (kermesse, salon du livre...).

Je donne mon accord à : *(compléter par oui ou non)*

La diffusion de représentations photographiques de mon enfant : _____

La diffusion d'enregistrements sonores de sa voix : _____

La diffusion de créations réalisées par mon enfant en classe : _____

Ajouter la mention manuscrite « Lu et approuvé - Bon pour accord »

Date et Signature